

**ENGAGEMENT
EN FAVEUR
DU SERVICE PUBLIC**

ÉCOUTE

DYNAMISME

EMPATHIE

DISPONIBILITÉ

PATIENCE



**POUR UNE
FONCTION PUBLIQUE
DE TOUS LES TALENTS**

**DEVENEZ
MENTOR**



**L'ASSOCIATION LA CORDÉE,
POURQUOI S'ENGAGER
AVEC NOUS ?**

La Cordée est une association de promotion de la diversité sociale dans le secteur public. La Cordée défend l'idée selon laquelle la fonction publique peut être un puissant levier d'insertion et de mobilité sociale. Notre objectif ? Construire une fonction publique qui reflète la diversité de la société et attire de nouveaux talents.



LES 2 PROGRAMMES DE MENTORAT DE LA CORDEE

- **Classes talents du service public :** mentorat des élèves de milieu modeste préparant les concours administratifs dans le cadre des prépa « classes talents »
- **Ambition service public :** mentorat de jeunes étudiants ou demandeurs d'emploi afin de donner envie de s'engager dans la fonction publique et les orienter vers la bonne voie d'accès.

POUR LE MENTOR C'EST LA POSSIBILITÉ :

- De faire découvrir la diversité des métiers du service public.
- De conseiller le mentoré dans la suite de son parcours universitaire ou d'insertion professionnelle, en particulier sur les différentes voies d'accès à la fonction publique.
- D'assurer un soutien du mentoré durant l'accompagnement.
- De faciliter l'accès à un stage ou un emploi dans le secteur public.

QU'EST-CE QUE CETTE EXPÉRIENCE PEUT M'APPORTER ?

- Donner une autre dimension à mon engagement en faveur du service public.
- Développer une relation interpersonnelle avec un futur collègue et l'aider à dépasser ses freins pour se lancer.
- Acquérir des compétences liées à la relation mentor / mentoré : coaching, écoute, motivation...
- Intégrer un réseau d'agents du service public engagés en faveur de l'égalité des chances et de la diversité.

COMMENT SE FERA LA CONSTITUTION DES BINÔMES ?

À réception des candidatures de mentors / mentorés, La Cordée organise les binômes en fonction de la proximité géographique et relationnelle, du parcours professionnel et d'intérêts partagés.

LES ENGAGEMENTS DU MENTOR

Il s'engage sur toute la durée de l'accompagnement convenue à l'entrée dans le programme et le suivi régulier du mentoré (un échange ou rendez-vous minimum une à deux fois par mois). Chaque mentor définit les modalités de contact avec son mentoré. Le mentor s'engage dans une relation de proximité avec le mentoré. Il participe aux temps forts du mentorat organisés par l'association et aux formations.

Qui peut devenir mentor ?

Tout agent public ayant :

- Envie de partager ses connaissances et son réseau professionnel.
- Un sens relationnel aigu avec des aptitudes d'écoute, de bienveillance et d'empathie.
- Une capacité à se rendre disponible régulièrement pour son mentoré.
- Une connaissance des métiers de l'administration et des concours de la fonction publique.

Envie de rejoindre l'aventure ?

Remplissez le formulaire sur le site de La Cordée. Vous serez ensuite recontacté pour un échange sur les attentes du programme. Des formations seront proposées afin de vous donner toutes les clés pour réussir le mentorat.

Des questions ?

Contactez-nous sur :
mentorat@la-cordee.org



www.la-cordee.org



@LaCordeeAsso



@LaCordeeAssociation



La Cordée Association



@lacordeeasso